

# le journal **FO** Métaux

Fédération FO de la métallurgie

Notre industrie,  
nos emplois !

[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)



## Pleins phares sur les équipementiers automobiles

Alors que les équipementiers affichent des profits records et poursuivent leur développement international, FO Métaux se penche sur une activité qui a le vent en poupe et qui se situe au cœur de ses réflexions sur l'automobile.

Stélia Aerospace - p.10  
FO incontournable et responsable

Vallourec - p. 16  
Des combats à venir

Fédération - p. 18  
Résolution de la CA Fédérale

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,76 euros

**SMIC brut mensuel :** 1480,27 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 269 euros par mois

(pour l'année 2017 : 39 228 euros)

**Coût de la vie :**

+0,1 % en février (+0,1 % hors tabac);

+1,2 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,2 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 464 400

(catégorie A, publiés le 24 mars 2017)

**Indice de référence des loyers :**

125,50 (4<sup>ème</sup> trimestre 2016).

**Taux d'intérêt (27 mars) :**

-0,36 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

Pleins phares sur les équipementiers automobiles 4-7

## 8 Actualité sociale

Benteler : conflit express 8

## 8 Actualité syndicale

PSA Hérimoncourt : le dynamisme FO 8

USM du Maine-et-Loire : un congrès offensif 9

USM de Charente-Maritime : une motivation intacte 9

Stélia Méaulte : un syndicat responsable 10

Stélia Rochefort : confiance en l'avenir 10

Métaux de Sochaux : l'efficacité en marche 14

Renault Trucks Bourg-en-Bresse  
accueille Jean-Claude Mailly 15

Renault Trucks Vénissieux : de belles perspectives 15

USM de Vendée : un département contrasté 16

Vallourec : des combats à venir 16

SIFA : l'avenir en question 17

Coordination Crown : pour de vraies NAO 17

## 18 Infos

Résolution de la Commission Administrative Fédérale 18-19

USM de Gironde et des Landes : une USM conquérante 20

Jean Rodrigues nous a quittés 20

## 21 Vos droits

Comprendre la représentativité 21

## 22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...  
[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



## L'actualité française reste axée sur l'élection présidentielle, dans un contexte particulier que nous n'avons jamais connu pour une telle élection. Quoi qu'il en soit, nous constatons avec une certaine amertume que, malgré l'envoi de notre Livre Blanc « Acte IV - Pour la défense de l'industrie sur notre territoire », quasiment aucun candidat ne parle de l'industrie. À ce jour, nous n'avons reçu que deux réponses ! Et ce n'est pas mieux avec la presse, qui est davantage préoccupée par les « casseroles » de certains candidat-e-s. Pendant ce temps, les véritables problèmes concernant réellement les citoyen-ne-s, comme le chômage, l'industrie et les salaires, sont laissés de côté.

# Au-delà de la présidentielle, se mobiliser pour l'industrie

L'actualité française reste axée sur l'élection présidentielle, dans un contexte particulier que nous n'avons jamais connu pour une telle élection. Quoi qu'il en soit, nous constatons avec une certaine amertume que, malgré l'envoi de notre Livre Blanc « Acte IV - Pour la défense de l'industrie sur notre territoire », quasiment aucun candidat ne parle de l'industrie. À ce jour, nous n'avons reçu que deux réponses ! Et ce n'est pas mieux avec la presse, qui est davantage préoccupée par les « casseroles » de certains candidat-e-s. Pendant ce temps, les véritables problèmes concernant réellement les citoyen-ne-s, comme le chômage, l'industrie et les salaires, sont laissés de côté.

L'industrie aura tout de même été présente dans l'actualité, et ce grâce à la Semaine de l'Industrie qui s'est tenue du 20 au 26 mars 2017, avec 2.400 événements dans toute la France, la mobilisation d'un très grand nombre d'acteurs publics et privés, le déploiement d'une importante campagne d'information et de sensibilisation autour des filières et des métiers de l'industrie. Sans oublier le soutien apporté par le Conseil National de l'Industrie (CNI).

D'ailleurs, le Conseil National de l'Industrie s'est réuni en séance plénière au Conservatoire National des Arts et Métiers le 17 mars 2017, sous la présidence du Premier ministre, et en présence de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, ainsi que du secrétaire d'État chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation. Le vice-président et les membres du Conseil National de l'Industrie (CNI) ont présenté au Premier ministre deux avis, avec notamment dix recommandations pour réussir la nouvelle révolution industrielle et quatre recommandations relatives à la formation tout au long de la vie.

Le premier avis montre que la France a tous les atouts pour réussir la révolution digitale

de son industrie et renforcer ainsi sa compétitivité et sa capacité d'innovation en repensant les produits, les processus et les modèles d'affaires pour monter en gamme, innover et développer l'offre de services. Elle doit pour cela poursuivre et amplifier les efforts faits en faveur de l'industrie et accentuer encore le soutien à l'investissement productif. Il est nécessaire que toutes les filières industrielles se mobilisent pour que chaque entreprise, chaque PME s'approprie l'industrie du futur et en fasse un levier de croissance et de développement de l'emploi.

Le second avis présente l'enjeu crucial pour l'industrie du futur que sont l'adaptation et le développement des compétences et de la qualification des salariés. Penser l'industrie du futur, c'est notamment anticiper les besoins de développement de compétences nouvelles. Le corollaire, c'est une nécessaire innovation en matière de relation entre la formation et le travail, permettant de proposer les évolutions nécessaires dans les modalités de formation. La formation doit être intégrée à une approche globale des investissements de l'entreprise.

Lors de cette plénière du CNI, nous avons à nouveau revendiqué la mise en place d'une quinzième filière sur le démantèlement et la déconstruction. Nous avons également fait part de notre inquiétude quant à la poursuite du CNI après l'élection présidentielle, avec un gouvernement qui pourrait remettre en cause cette instance tripartite utile pour la défense de l'industrie, le renouveau et sa reconquête. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'industrie ne doit pas subir les aléas des changements politiques, elle doit se construire sur le long terme.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Pleins phares sur les équipementiers automobiles

**Voilà près de 10 ans que la France subit les effets d'une des plus grandes crises économiques qu'elle ait connues. Durant cette période, l'industrie et ses salariés auront payé un lourd tribut. Parmi les secteurs durement touchés, l'automobile commence à relever la tête. Mais à y regarder de plus près, tous ses acteurs n'ont pas vécu la crise de la même manière. Les constructeurs français ne sont pas les seuls à être en forme. C'est tout l'écosystème automobile français qui bénéficie d'une santé éclatante, notamment les équipementiers qui connaissent, et de loin, la meilleure situation. Sans compter un avenir qui s'annonce radieux. FO Métaux se penche sur une activité qui a le vent en poupe et qui se situe au cœur de ses réflexions sur l'automobile.**

Peu habitués au devant de la scène, les équipementiers automobiles n'en constituent pas moins le véritable moteur du secteur automobile. Une automobile est composée d'environ 30 000 pièces et de 200 types d'équipements. Les constructeurs assemblent les voitures. Les équipementiers automobiles, eux, les fabriquent. Si les premiers relèvent aujourd'hui la tête – en grande partie grâce aux accords négociés et signés par FO –, les seconds ont bien mieux résisté à la crise et affiche une belle santé. Bien moins connus que Renault et PSA, ils constituent l'atout le plus dynamique et le plus prospère de l'industrie automobile française. Ils emploient plus de salariés, portent l'innovation automobile, et leur capacité d'exportation leur permet d'afficher des marges bénéficiaires deux à cinq fois plus élevées que celles des constructeurs. Avec près de 70 000 salariés français (et plus de deux millions en Europe), les équipementiers pèsent certes moins lourd que les constructeurs (125 000 emplois) dans l'automobile, leur chiffre d'affaires poursuit sa progression d'année en année et s'établissait en 2014 à 15,6 milliards d'euros, dont plus de la moitié à l'export. Encore mieux : l'essentiel de la production est réalisé en France ! La crise de 2007 a bien sûr entraîné la délocalisation de la fabrication de nombreux équipements automobiles vers les nouveaux

pays entrants à l'époque dans l'UE. Si le mouvement a pour origine la délocalisation vers l'Est de la production de petits véhicules par les deux grands groupes tricolores, il a aussi été amplifié par l'attractivité des faibles coûts salariaux de ces pays. Mais les productions n'ont pas toutes quitté la France et l'assemblage de véhicules à l'Est est assuré pour une large partie avec des composants fabriqués dans l'Hexagone. Aujourd'hui, les équipementiers automobiles conservent les deux-tiers de leur production en France, là où l'Allemagne, si souvent citée comme modèle, n'affiche qu'une proportion d'un tiers...

### Au cœur de l'automobile

Les équipementiers automobiles français ont mieux résisté car ils ne se sont pas contentés de fournir seulement les constructeurs automobiles français. Ils ont eu l'intelligence de multiplier leurs clients au-delà de nos frontières nationales en fabriquant des pièces pour les grands groupes automobile étrangers. Aujourd'hui des grands équipementiers français comme Faurecia et Valeo fournissent des pièces à beaucoup de constructeurs automobiles allemands, américains ou japonais. Ainsi, le premier client du groupe Faurecia, filiale de PSA, est... Volkswagen ! C'est une illustration emblématique de l'internationalisation réussie des équipementiers automobiles français. L'emploi équipementier français a donc bien résisté aux délocalisations opérées par PSA et Renault, mais ces deux constructeurs automobiles restent quand même source d'emplois en France pour les équipementiers. En effet, même si PSA a réalisé les plus fortes délocalisations depuis 2007, nos deux constructeurs nationaux conservent une activité française importante pour les équipementiers automobiles et PSA demeure le plus « patriotique ». En 2015, 47 % des véhicules vendus par PSA en Eu-



*Il faut près de 30 000 pièces détachées pour fabriquer une voiture.*

rope sont encore produits en France, contre 30 % seulement pour Renault. Parmi les freins à la délocalisation : le niveau technologique des équipements. Les compétences et les savoir-faire des salariés français, dont FO ne cesse de souligner le haut niveau, ont pesé d'un grand poids dans la balance. Autant d'éléments qui expliquent que l'hémorragie en termes d'emplois ait été limitée chez les équipementiers et que des pôles d'excellence, comme la fabrication des moteurs, figurent encore parmi les fleurons de l'industrie française.

Enfin, dernier facteur expliquant la force des équipementiers automobiles : l'innovation, clé de voûte de leur dynamisme. En investissant en moyenne 1,5 fois plus en R&D que les constructeurs, les équipementiers ont pris un tour d'avance dans toutes les technologies. C'est dans leurs labos que s'inventent la plupart des pièces qui constitueront la voiture de demain, plus sûre, plus connectée et plus sobre, des systèmes «stop and start» de plus en plus sophistiqués permettant d'économiser 15 % de carburant aux phares intelligents qui n'éblouissent plus les autres conducteurs, en passant par des sièges plus légers ou des pneus autoréparables. « Il y a 20 ans, les bureaux d'études des

constructeurs automobiles développaient la quasi-totalité des technologies des véhicules et les équipementiers en terminaient la mise au point, avant la fabrication des équipements, explique le secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Mais aujourd'hui les équipementiers, qui travaillent pour de nombreux constructeurs, disposent d'un budget R&D bien plus conséquent. La donne s'est donc largement rééquilibrée : les équipementiers proposent des innovations clefs-en-main aux constructeurs qui n'ont plus qu'à choisir "sur étagère" des équipements entièrement développés. Bien souvent même, ces équipements sont en plus livrés complètement montés aux lignes de montage des véhicules des constructeurs. » Résultat : les équipementiers, en plus de détenir 80 % de la valeur ajoutée fabriquée d'un véhicule, sont devenus les maîtres de l'innovation automobile et disposent d'un véritable leadership technologique qui fait d'eux les maîtres d'œuvre de la voiture de demain.

## La présence FO

Continental, Valeo, Faurecia, HoneyWell, Bosch, Delphi... notre organisation, présente chez l'essentiel des acteurs du secteur, ne cesse d'avancer des propositions, de revendiquer, de négocier et d'engager sa signature pour défendre l'industrie et ses salariés. Un travail qui serait impossible sans les nombreuses équipes syn-

dicales impla-  
ntés  
sur les diffé-  
rents sites et  
dont la pré-  
sence,



Les métallos FO de Delphi en coordination



FO pèse lourd chez Faurecia

tant sur le terrain que dans les négociations, permet à FO de faire la différence chez les équipementiers automobiles. Les 292 entreprises équipementières et sous-traitantes automobiles françaises, dont la taille varie du groupe de dimension internationale à la PME régionale, comptent près de 45 % d'ingénieurs et cadres dans leurs rangs, dont 30% sont des femmes.

## Les défis d'aujourd'hui et de demain

**Malgré leurs nombreux atouts, les équipementiers automobiles ne manquent pas de défis à relever, entre une intégration toujours plus poussée avec les constructeurs, une concentration des acteurs de la branche et une innovation à maintenir au top. Autant de points sur lesquels les métallos FO sont force de réflexion et de propositions.**

Bien que solides et dynamiques, les équipementiers subissent les répercussions des décisions des constructeurs, à la hausse comme à la baisse mais nettement amplifiées. « Le Groupe de Travail Automobile de notre Fédération s'est naturellement penché sur la situation des équipementiers afin de voir comment ils peuvent profiter de l'élan dont bénéficie les constructeurs depuis 18 mois, révèle Laurent Smolnik. Mais notre ambition est également de développer une réflexion plus globale au niveau de la filière automobile, laquelle s'avère être de plus en plus intégrée. » En effet, la performance des entreprises de logistique s'accroît en Europe, les temps de trajets se raccourcissent et les coûts de transport diminuent, ce qui réduit la taille logistique du continent. Par ricochet, cela incite les usines de construction automobile et celles des équipementiers automobiles à se rapprocher au sein de gigantesques pôles industriels afin de réduire les coûts. Le mouvement peut cependant être à double tranchant. Cela peut être une opportunité pour les équipementiers français car leurs usines françaises peuvent devenir le barycentre d'usines de construction automobile disséminées aux extrémités de l'Europe, comme par exemple chez PSA qui possède des usines à la fois en Europe de l'Est et du Sud. Mais cela peut aussi constituer une menace pour les sites français des équipementiers automobiles, car les pays low-cost améliorent aussi leur logistique, se rapprochant ainsi des frontières hexagonales... c'est l'outsourcing, une menace à prendre en compte, y compris pour les marchés de la pièce de rechange.

### Un secteur en mouvement

Autre défi pour les équipementiers français : tirer leur épingle du jeu dans le grand mouvement de concentration amorcé dans le secteur. En Europe et dans le monde entier beaucoup de gros équipementiers automobiles rachètent des concurrents de plus petite taille, comme Visteon a pris le contrôle de Johnson Controls Electronic en 2014. « Cette concentration pourrait être dangereuse pour les équipementiers automobiles français car ils risquent de ne plus avoir la taille critique garantissant leur compétitivité internationale », analyse Laurent Smolnik. D'autant qu'elle va de pair avec la montée en puissance de la R&D, dont un des leviers est l'acquisition de concurrents... Sur ce terrain, les

grandes manœuvres sont déjà en cours. Valeo a lancé un projet de co-entreprise à 50-50 avec l'allemand Siemens sur les systèmes de propulsion haute tension destinés aux véhicules électriques (hybrides, hybrides rechargeables et électriques purs). A côté des enjeux du véhicule propre, un autre pôle de valeur des grands équipementiers français : la connectivité. Le leader est sans conteste Valeo, qui depuis l'acquisition en 2007 de Connaught, société irlandaise spécialisée dans les caméras, s'est rendu indispensable aux grands constructeurs. Radars, capteurs, caméras donc, le Français dispose de prototypes de voitures autonomes... et sert désormais les géants de la Silicon Valley, en Californie, comme Tesla ou Google. Récemment, Valeo a racheté la société allemande Peiker, numéro deux mondial de la connectivité, qui permet à la firme hexagonale de se renforcer dans le secteur clé de la télématique, après avoir absorbé Spheros, autre société allemande, spécialisée, celle-là, dans la climatisation pour les bus. Valeo dispose ainsi de sept centres de recherche-développement outre-Rhin, cinq usines et 5 600 salariés. Audi, BMW ou autres Mercedes sont aujourd'hui les premiers clients de Valeo, avec 30 % de son chiffre d'affaires. « Le rapport de dépendance constructeurs - équipementiers est en train de s'inverser, constate Laurent Smolnik, car ce sont ces derniers qui contrôlent à présent l'innovation dans le secteur. » Reste à présent à se rapprocher de l'industrie des télécoms afin de compléter leurs capacités pour les futurs véhicules autonomes et totalement connectés.

Enfin, ce qu'on appelle la révolution numérique ne va pas manquer d'impacter les équipementiers et leurs salariés. Plusieurs études pointent un risque de disparition ou de profonde mutation d'une large proportion des métiers. Il est impératif d'anticiper dès à présent ce bouleversement par la mise en place de GPEC offensive autant que défensive, afin de ne pas laisser en suspens les problématiques de formation professionnelle, la mise en place de la polyvalence, mais aussi la préservation et la transmission des savoir-faire qui sont un des facteurs de compétitivité de l'industrie française. « Les salariés, qui sont les premiers créateurs de richesse des équipementiers, seront aussi les premières victimes de ces changements si rien n'est fait, prévient Laurent Smolnik. Mais à terme, tout le monde y perdra. En tant qu'organisation syndicale responsable, nous ferons tout pour défendre les salariés. »

## Préparer l'avenir

### **FO Métaux veut protéger l'emploi équipementier automobile en France, aussi notre Fédération formule ces propositions :**

■ Renforcer le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) créé en 2009 au lendemain de la crise. Ce FMEA doit continuer de solidariser tous les acteurs de la branche automobile française, les constructeurs comme les équipementiers, de tous rangs. Avec aide du plus fort vers le plus faible, car les uns comme les autres ont un destin lié.

■ Grâce au FMEA, faire un état des lieux précis de la répartition des emplois équipementiers automobiles français dans chaque filière (métal, plastique, verre,...), dans chaque métier (optiques, moteurs, sièges...) et dans chaque bassin automobile de notre territoire.

Afin d'apporter une aide éclairée et donc efficace au secteur équipementier automobile français :

■ Mettre en place une gestion réellement paritaire du FMEA, avec une présence plus importante des syndicats pour garantir des investissements en faveur du maintien de l'emploi en France.

■ Aider les équipementiers automobile à diversifier leur clients, notamment en leur donnant plus de débouchés dans les activités industrielles où l'Etat français a un rôle, comme l'aéronautique, l'aérospatiale, le naval et la défense en général.

■ Faciliter, par une politique publique ambitieuse, la fusion des équipementiers automobiles de Rang

1, 2 ou 3 quand ceux-ci n'ont plus la taille suffisante pour résister aux concentrations mondiales en cours actuellement dans ce secteur.

■ Favoriser, par des subventions publiques nationales et régionales à la hauteur, le maintien des implantations industrielles liées aux fabrications de moteurs sur notre territoire.

■ Aider les équipementiers automobiles à conserver leur leadership technologique international en les intégrant pleinement dans les objectifs ambitieux de la Plate-Forme Automobile (PFA), qui fédère tous les acteurs de la branche automobile française.

Notamment sur le projet du véhicule consommant



*FO sait se faire entendre chez Valéo.*

2l/100 km à l'horizon 2018 :

■ Aider les équipementiers automobiles français à exporter leurs productions au profit du PIB français. Notamment en régulant les règles de libre-échange au sein de l'UE face à l'accroissement de la performance des entreprises logistiques en Europe.

■ Aider les équipementiers français à faire face à la vague numérique qui va déferler sur notre industrie, avec l'organisation par l'état d'un « plan de formation digitale » qui assurera le maintien de tous les emplois industriels impactés par cette prochaine digitalisation.

Et ainsi transformer cette vague numérique en une opportunité de croissance pour notre industrie



## Benteler : conflit express

**En moins de 48 heures de grève à l'appel de FO, les salariés de l'usine de sous-traitance automobile Benteler Automotive de Migennes (Yonne) ont obtenu satisfaction. Ils toucheront un treizième mois en compensation de l'augmentation de leur temps de travail.**

Il aura fallu aller au conflit mais les revendications des métallos FO de Benteler ont été entendues ! A l'origine du mouvement éclair qui a débuté le 15 février et s'est achevé par une victoire de FO le lendemain, le non-respect par la direction de ses engagements pris il y a un an dans le cadre d'un accord de performance économique signé par FO. En février 2016, les salariés avaient accepté de perdre trois jours de RTT et de travailler quinze minutes de plus chaque semaine, sans hausse de salaire. En contrepartie, la direction avait promis deux gros contrats avec Toyota et Volvo, assurant à l'usine un volume d'activité pour sept ou huit ans. Mais en décembre dernier, les syndicats apprennent que seul le contrat avec Volvo est attribué au site de Migennes, celui avec Toyota bénéficiant à une usine en Allemagne. Face à ce qui ressemble à un marché de dupes, FO exige que les efforts consentis par les salariés soient récompensés par le versement d'un treizième mois, une revendica-

tion que notre organisation porte depuis des années. Le 15 février au matin, les salariés se mettent donc en grève à l'appel de FO. Sur ce site qui emploie 300 salariés et une centaine d'intérimaires, ils sont près de 170 à tenir le piquet de grève jour et nuit, en se relayant en équipes de 3x8. Le 16 février au soir, la direction cède. Les salariés percevront 300 euros de prime supplémentaire, qui s'ajoutent aux 1 480 euros déjà acquis au titre de 2017. A partir de 2018, cette prime sera convertie en treizième mois. Ils ont également obtenu un accord sur une participation des salariés aux bénéfices dès 2017. « C'est une belle victoire remportée en peu de temps, avec le soutien de notre Fédération, de l'UD et surtout des salariés, se félicite Abdel Nassour, délégué FO. Ils savent que nous avons eu raison. La preuve : nous enregistrons de nouvelles adhésions suite à cette grève. Mais nous regrettons d'avoir dû aller au rapport de force pour faire respecter notre signature... »



## PSA Hérimoncourt : le dynamisme FO

L'assemblée générale du syndicat FO Hérimoncourt s'est déroulée le 8 mars. Les métallos FO s'étaient réunis autour de leur secrétaire Michael Faucompré, ainsi que du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du délégué syndical central adjoint FO PSA Pierre Contesse, du secrétaire des Métaux de Sochaux Pascal Pavillard et du secrétaire du comité européen PSA Patrick Michel.

Si la situation de PSA s'est améliorée, cela ne signifie pas que le combat sur le terrain ait pris fin. Les métallos FO d'Hérimoncourt en savent quelque chose, comme l'a rappelé leur secrétaire de syndicat Michael Faucompré lors de l'assemblée générale du 8 mars. Confrontés aux aléas des fournisseurs et clients, ils ont dû effectuer de nombreuses heures supplémentaires, pour lesquelles FO a pu limiter les abus et obtenir une prime de compensation. L'avenir du site a été pérennisé avec l'arrivée prochaine du moteur DV6 LowCost. Sur l'aménagement du temps de travail, il a fallu batailler sévèrement, mais FO n'a rien lâché et a obtenu les congés souhaités par les salariés.

Côté syndical, entre les mutations et le plan senior, la vie n'a pas été de tout repos, mais l'équipe syndicale a su compenser les départs et FO peut se féliciter d'enregistrer de nouvelles adhésions grâce à un solide et efficace travail de terrain. Le redémarrage du syndicat aura pris du temps mais Hérimoncourt dispose aujourd'hui d'une équipe jeune, dynamique, organisée et motivée qui travaille d'ores et déjà sur plusieurs thé-



matiques dans la perspective des élections professionnelles de 2019. Avec Laurent Smolnik, les échanges ont été riches autour du récent rachat d'Opel par PSA, dans lequel les salariés voient une opportunité de récupérer de l'activité pour leur site et conforter un peu plus l'avenir pour lequel FO se bat au quotidien.

## USM du Maine-et-Loire : un congrès offensif

Les métallos du Maine-et-Loire étaient nombreux à répondre à l'appel de leur USM pour son congrès du 9 février. Valéo, Bull, AMIPI, Comeca, Thermal Ceramics, Scania, CBI et bien d'autres : la métallurgie dans son ensemble était représentée. Comme sur le reste du territoire, les salariés connaissent une situation souvent difficile et n'échappent pas aux tentatives de remise en cause de l'organisation du temps de travail, comme par exemple chez Scania ou Valéo. Beaucoup constatent avec appréhension la montée de la précarité et sentent monter les menaces contre leurs droits et leurs acquis. Dans ces conditions, tous voient en FO un rempart contre l'arbitraire et l'injustice, et comptent sur notre organisation pour défendre l'édifice conventionnel durant les négociations en cours. Paul Ribeiro, après les avoir rassurés sur ce point en leur détaillant le travail de la Fédération dans ce dossier, a rappelé « la constance de notre organisation dans son indépendance, ses revendications et sa volonté de défendre les salariés. » Avec Christian Mérot, ils ont souligné le fait que l'influence de notre organisation et la force de sa voix dépendait avant tout de sa représentativité, laquelle passe par le développement syndical. « Si nous voulons continuer de vivre, de porter nos

valeurs et de défendre l'industrie et les salariés, a insisté le secrétaire fédéral, nous devons tout faire pour être chaque jour plus nombreux. » Christian Mérot a appuyé le propos en rappelant la nécessité de s'organiser et de se coordonner, et de mettre à profit les moyens mis à disposition par la Fédération. « Nous devons agir sans oublier nos racines, a-t-il conclu, et sans non plus perdre de vue notre ligne d'horizon. » Les métallos ont clôturé le congrès par l'adoption d'une résolution forte, ainsi que par le vote unanime des rapports d'activité et de trésorerie, et l'élection du nouveau bureau de l'USM.



**Le 9 février, l'USM du Maine-et-Loire rassemble ses militants pour la tenue de son congrès. Réunis autour de leur secrétaire Christian Mérot et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et de la secrétaire de l'UD Catherine Rochard, ils sont revenus sur l'année écoulée avant de s'accorder sur leurs revendications pour demain. Ils ont également tenu l'assemblée générale des Métaux d'Angers avec son secrétaire Willy Duval.**

## USM de Charente-Maritime : une motivation intacte

Les métallos de Charente-Maritime se sont retrouvés à Rochefort le 15 mars pour le congrès de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Louis Dupain, des secrétaires fédéraux Philippe Fraysse et Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD17 René Ferchaud. A cette occasion, ils sont revenus sur la situation de la métallurgie dans le département.

Après le congrès fédéral de La Rochelle qui aura marqué la mémoire des métallos FO en 2016, La Charente-Maritime accueillait celui de l'USM à Rochefort le 15 mars. Si l'USM ne ménage pas ses efforts pour faire grandir FO dans le département et assurer la présence de notre organisation dans les nombreuses commissions départementales, les métallos n'en ont pas moins connu un coup dur avec la fermeture du site Delphi de La Rochelle, sur laquelle est revenu Jean-Louis Dupain, lui-même ex-Delphi. Si les salariés ont pu compter sur l'aide et l'accompagnement de notre organisation tout au long du processus, c'est le cœur serré que les métallos ont vu le site disparaître. Néanmoins, ils peuvent compter sur les deux locomotives industrielles que sont Stélia Rochefort et Alstom Aytré – où notre organisation est bien implantée.

Philippe Fraysse a profité de l'occasion pour saluer une nouvelle fois le travail considérable accompli par les métallos FO charentais à lors du congrès fédéral de 2016 avant



de faire un point sur les dossiers qui mobilisent notre organisation au niveau national, notamment les négociations sur la refonte du dispositif conventionnel, les questions de politique salariale et la situation de l'industrie dans le département et, plus largement, dans notre pays.

## Stélia Méaulte : un syndicat responsable



**Le 14 mars était un jour de grande affluence à Méaulte, comme c'est l'habitude lorsque le syndicat FO tient son assemblée générale. Les métallos FO se sont retrouvés autour de leur secrétaire Tony Peret, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du délégué syndical central FO Stélia Dany Devaux pour un ordre du jour chargé.**

Si le site se porte bien, les salariés n'en demeurent pas moins très sollicités. Voilà ce qui est ressorti de l'assemblée générale de Stélia Méaulte le 14 mars. A l'origine de cette situation : la mise en route du projet « usine du futur », suite à l'accord négocié et signé par FO, et qui doit amener à repenser intégralement la production, condition sine qua non pour conserver l'exclusivité des pointes avant sur le site. Citant les exemples de sites ayant fermé faute d'avoir su anticiper le changement, Tony Peret n'a pas manqué de souligner que « FO a pris ses responsabilités et a su trouver les compromis propres à rassurer les salariés, à défendre l'emploi et à pérenniser le site. » L'an dernier, 58 embauches en CDI ont d'ailleurs été réalisées. Tout n'a pas forcément été simple, mais comme le résumait Dany Devaux : « Nous avons des problèmes, mais de suractivité ! Seule la baisse de cadence sur l'A380, un appareil fantastique mais peut-être trop en avance sur son temps, vient nuancer le beau tableau de l'activité sur Méaulte. »

Attentive à l'évolution des sites, l'équipe FO n'a pas manqué d'évoquer le dossier des sites tunisiens et marocains du groupe, qui avait beaucoup inquiété les salariés. Si la nouvelle implantation en Tunisie n'a finalement pas été lancée, la vigilance reste de mise. « C'est aussi pour cela qu'il faut savoir s'adapter et se moderniser en France » a lancé Tony Péret. Côté production, l'année 2017 devrait voir une nouvelle fois une augmentation du nombre de pointes avant livrées, mais cette fois il n'y aura pas forcément d'embauches à la clé, l'usine du futur devant justement permettre des gains de productivité. Reste que FO maintient son attachement au lycée Potez, qui demeure un incontournable vivier de recrutement pour l'entreprise. Enfin, Frédéric Homez est intervenu pour un point sur les dossiers nationaux qui mobilisent la Fédération et a présenté, d'abord aux métallos puis à la presse, le livre blanc pour la défense de l'industrie sur notre territoire que vient de publier FO Métaux à l'occasion de l'élection présidentielle.

## Stélia Rochefort : confiance en l'avenir

Les métallos FO rochefortais sont venus en nombre à l'assemblée générale du syndicat FO de Stélia le 16 mars. Ils se sont retrouvés autour de leur secrétaire Frédéric Chamard-Bois, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du délégué syndical central FO Stélia Dany Devaux et du secrétaire de l'UD17 René Ferchaud.

Quelques jours après leurs camarades de Stélia Méaulte, c'était au tour des métallos FO de Stélia Rochefort de tenir l'assemblée générale de leur syndicat, le 16 mars. Si le site picard a eu sa place dans les discussions, ce n'est pas seulement en raison des liens d'amitié unissant les deux équipes, mais aussi parce que les rochefortais observent avec intérêt les développements du projet « usine du futur » dans lequel est embarqué Méaulte. Plus largement, ils ont examiné la situation du secteur aéronautique, sur laquelle Philippe Fraysse a pris la parole. Si la bonne santé de l'aéro continue de rassurer l'ensemble des salariés, ils ont échangé sur les problèmes de charges que connaît Dassault, mais surtout la situation du groupe Airbus. Au-delà des difficultés rencontrées par l'avionneur sur l'A400M et sur l'A380, ils sont revenus sur la forte montée en cadence des autres programmes, qui ne manque pas d'impacter Stélia pour la fourniture d'aérostructures et de sièges. Heureusement, grâce aux nombreux accords et dispositions négociés par notre organisation, de nombreux amortisseurs existent et les salariés n'ont pas à pâtir de ces importantes charges.



Dany Devaux s'est exprimé sur la situation de Stélia et sur les perspectives du groupe, soulignant la nécessité de rester vigilants. Enfin, les métallos ont salué l'investissement et le dévouement de leur ancien secrétaire Alain Sadou, qui mettra fin prochainement à son activité professionnelle mais restera actif au sein de FO Métaux, notamment en tant que membre de la Commission Administrative Fédérale.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

# ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE**  
**ACCOMPAGNEMENT**

**PROXIMITÉ**

**SOLIDARITÉ**

Pour en savoir plus : Joël Bienassis  
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32  
[dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)



**[ Quand l'industrie n'est pas défendue,  
c'est tout le pays qui est en danger. ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



## Métaux de Sochaux : l'efficacité en marche

**Autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC FO PSA Christian Lafaye, du secrétaire de l'UD90 Christophe Chambon et de leur secrétaire Pascal Pavillard, les métallos FO de Sochaux et ses environs ont tenu l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux le 2 mars. Venus nombreux, ils ont pu faire le bilan des actions menées lors de l'année écoulée.**

L'usine PSA de Sochaux reste le poumon économique du département, et l'année 2016 y a bien commencé avec l'arrivée de la nouvelle 3008, ce dont se sont réjouis les métallos lors de l'assemblée générale des Métaux de Sochaux du 2 mars. Néanmoins, Pascal Pavillard a déploré que si beaucoup était demandé aux salariés, la direction n'était pas au rendez-vous pour leur donner les moyens de faire du bon travail. Il a également salué l'action des élus FO au CE, qui ont depuis longtemps mis en évidence la fragilité de la chaîne logistique qui a perturbé le lancement de la 3008. Entre l'anticipation de ce nouveau modèle par les clients et la baisse des ventes sur la 308, les salariés ont une nouvelle fois pu mesurer tous les bienfaits des accords négociés et signés par FO, en particulier le Nouveau Contrat Social (NCS) grâce auquel ils ont pu conserver leur salaire et éviter le chômage technique lors des ralentissements d'activité. Pascal Pavillard a aussi rappelé que grâce à la ténacité de FO, « l'intéressement n'a jamais été aussi élevé depuis la crise automobile qui a failli nous coûter nos emplois ». Toujours dans le domaine des négociations, il est revenu sur celles du Nouvel Elan pour la Croissance, qui a succédé au NCS, avant d'en détailler les nombreuses avancées pour les salariés. Laurent Smolnik est venu appuyer le propos en rappelant que ces accords « ne sont pas une fatalité. A chaque coup, nous devons repenser notre fonctionnement et nos positions selon l'état du marché et les changements politiques afin de défendre au mieux les salariés et l'industrie. »

### Vigilance

L'équipe FO est, de plus, intervenue pour revendiquer des changements dans l'organisation du travail afin d'avoir des équipes moins nombreuses et moins subir la pression. Elle s'est également attaquée au recours croissant aux prestataires dans les ateliers, dénonçant le double discours de la direction sur le « cœur de métier » masquant les externalisations au risque de compromettre la



qualité et les conditions de travail des salariés. « Notre combat sur ce dossier est loin d'être terminé », a-t-il prévenu, sans oublier le recours à l'intérim qui atteint parfois des proportions intolérables (jusqu'à 60 % au montage !) et renforce la précarité. FO a cependant obtenu des embauches à hauteur de 70 CDI PSA et 100 CDI intérimaires. Il a ensuite évoqué les NAO et l'intéressement avant d'ouvrir son propos sur les perspectives pour 2017, avec l'attribution à Sochaux de la fabrication des SUV, un créneau porteur.

Les échanges se sont poursuivis autour de la situation de SENSE VIGS (Veolia Industrie Global Solution), un des principaux sous-traitants de PSA, qui a connu une année 2016 chargée avec une réorganisation sur les sites de Sochaux et Mulhouse, la mise en place d'un plan de départ volontaire et le début de négociation pour un changement de convention collective. FO, qui pèse 33,8 % chez SENSE, ne laissera pas tomber les salariés. Laurent Smolnik a pris ensuite la parole pour un point sur le secteur automobile, et en particulier sur le récent rachat d'Opel par PSA, rappelant que derrière les opportunités présentées par l'opération, notre organisation serait vigilante et n'oubliait pas qu'au final, c'est le client qui aura le dernier mot. Pour conclure, Frédéric Homez a détaillé les négociations menées par FO sur la refonte du dispositif conventionnel et a présenté aux métallos le livre blanc pour la défense de l'industrie sur notre territoire que notre Fédération vient d'éditer et d'adresser aux candidats à l'élection présidentielle.



## Renault Trucks Bourg-en-Bresse accueille Jean-Claude Mailly

Jean-Claude Mailly et la Fédération FO de la métallurgie ont répondu favorablement à l'invitation du syndicat FO du site de Bourg-en-Bresse, qui leur proposait de découvrir le site d'assemblage et la nouvelle gamme de camions Euro6, dont le modèle T a été élu meilleur camion de l'année 2015 par la presse spécialisée. Avant la visite du site, ils se sont rendus à l'UD à la rencontre de son secrétaire Franck Stempfler pour un échange entre l'équipe de l'UD et les métallos.

Le syndicat FO continue de progresser régulièrement au sein de Renault Trucks. C'est le fruit d'un travail de terrain, d'une volonté de faire changer les esprits sur leur vision de ce syndicat réformiste, combatif et constructif, dans la lignée de sa structure nationale. La visite était l'occasion pour les salariés, les adhérents et militants FO de célébrer avec Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez la réimplantation du syndicat FO et sa représentativité retrouvée chez Renault Trucks.

Cette visite a aussi permis de montrer que l'usine de Bourg-en-Bresse, qui emploie 1 400 salariés et 300 intérimaires ainsi que des centaines de sous-traitants, est reconnue pour sa sécurité et sa performance grâce au savoir-faire et aux compétences des salariés. Ce site de fabrication, entièrement dédié à la marque Renault

Trucks, assemble ses camions avec 75 % de pièces et éléments fabriqués en France, provenant notamment des sites de Lyon et Blainville.

Après deux années de casse sociale avec des plans sociaux impactant Renault Trucks, le groupe Volvo reconnaît enfin le savoir-faire français et redonne de l'autonomie à sa marque française.

Même si l'avenir apparaît moins sombre suite aux dernières décisions du groupe Volvo, les inquiétudes demeurent, et les salariés ont pu les partager avec les responsables nationaux de notre organisation. Les sujets tels que l'avenir de l'industrie en France et la pérennité de cette marque emblématique ont notamment été abordés. En effet, le groupe Volvo continue de réduire les emplois dans l'Hexagone, comme en témoignent les deux plans sociaux successifs, l'externalisation d'une partie importante de l'informatique, et la cession de la branche militaire de Renault Trucks en cours, sans compter le non remplacement des départs naturels. Autant de dossiers sur lesquels notre organisation ne cesse d'agir, de revendiquer et de négocier.



**Le secrétaire général de FO a visité le 1<sup>er</sup> mars le principal site de montage du seul constructeur de poids lourds français, Renault Trucks à Bourg-en-Bresse, en compagnie du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik et du secrétaire de l'USM de l'Ain Saïd Andaloussi.**

## Renault Trucks Vénissieux : de belles perspectives

L'assemblée générale du syndicat FO de Renault Trucks Vénissieux s'est déroulée le 17 mars. Les métallos FO étaient réunis autour de leur secrétaire Olivier Repessé, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik et du secrétaire de l'USM du Rhône Eric Devy. Ensemble, ils ont pu faire le point sur la situation du site et ses bonnes perspectives.

Après plusieurs années difficiles, marquées par des PSE et une activité en berne, Renault Trucks Vénissieux relève enfin la tête. C'est le constat positif qu'ont pu faire les métallos FO lors de l'assemblée générale de leur syndicat le 17 mars. Les affaires semblent bel et bien avoir repris et les perspectives redeviennent bonnes. Illustration de cette situation : l'annonce de 274 embauches sur le groupe, dont au moins une centaine pour le site de Vénissieux. Autre marqueur de cette évolution, les bonnes NAO négociées par notre organisation. Dynamique, motivée et soudée, l'équipe syndicale travaille d'ailleurs sur de nombreux sujets et son secrétaire Olivier Repessé n'a pas manqué de revenir sur les bons accords négociés et signés par FO chez Renault Trucks. Sur le terrain, les métallos FO continuent de creuser leur sillon pour accroître leur représentativité. Ils multiplient notamment les points d'information, tant à destination des militants que des salariés ; une démarche particulièrement appréciée sur le site. Dernière initiative en date dans ce domaine : le lancement d'une application pour smartphone qui connaît un franc succès.

Laurent Smolnik est intervenu pour faire un point sur les négociations en cours autour de la refonte du dispositif conventionnel, présentant notamment les enjeux pour notre orga-



nisation et ses positions. Il est également revenu sur le développement syndical, en particulier sur les cadres. Sans cacher la nécessité d'élargir l'audience de FO sur cette population, il a détaillé le travail en cours sur ce sujet au niveau fédéral. Enfin, les discussions ont porté sur la coordination des équipes syndicales sur l'ensemble du périmètre Renault Trucks, que les métallos FO sont déterminés à approfondir.

## USM de Vendée : un département contrasté



**Les métallos FO vendéens se sont retrouvés à La Roche-sur-Yon le 8 février pour l'assemblée générale de leur USM. Rassemblés autour de leur secrétaire André Arnoux et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD85 Philippe Rocheteau, ils ont fait le point sur la situation de la métallurgie dans le département et le développement de notre organisation.**

Les départements ne sont pas tous égaux au plan industriel, et la Vendée fait partie de ceux qui ne disposent pas d'entreprises constituant de vrais moteurs économiques de leur territoire. C'est ce qui est ressorti du tour de table effectué lors de l'assemblée générale de l'USM 85 le 8 février. Bien que le taux de chômage dans le département soit inférieur à la moyenne nationale, la situation de la métallurgie y apparaît contrastée. Si FO y dispose d'implantations fortes, telles CNH, Atlantique ou CPR Robotiques, le développement syndical est et doit demeurer une priorité pour les métallos. Paul Ribeiro est donc revenu sur les axes de travail mis au point par la Fédération en la matière : établir un plan, lister les entreprises à cibler, constituer un groupe de travail pour préparer les actions, mettre à profit l'expertise FO et la faire connaître, penser réseau et synergie. « Nous devons nous renforcer là où nous sommes présents et nous implanter là où nous ne le sommes pas » a-t-il martelé.

Il est également revenu, à la demande des métallos, sur les négociations en cours sur la refonte du dispositif conventionnel, assurant les participants de l'énergie et de la détermination de notre organisation pour préserver les garanties des salariés obtenues au fil des années. Il a souligné la volonté de FO de parvenir à un texte claire et lisible pour une meilleure application, insistant sur le fait que les négociations sont loin d'être terminées tant les sujets et les enjeux sont importants, car le dispositif conventionnel que veut FO doit durer au moins aussi longtemps que l'actuel, c'est-à-dire 40 ans. De toute façon, notre organisation n'engagera sa signature qu'après une évaluation approfondie du texte final. Enfin, il a rappelé les valeurs de FO, en particulier l'indépendance syndicale, et les a reliés au combat quotidien pour la représentativité avant de les inscrire dans le cadre plus large de l'action de notre organisation. En conclusion, il a donné rendez-vous à l'équipe de l'USM le 3 mai pour la réunion régionale des USM des Pays-de-la-Loire.

## Vallourec : des combats à venir

Baisse de la R&D, pertes financières, PSE en cours et lourdes inquiétudes pour l'avenir : les sujets ne manquaient pas lors de l'assemblée générale du syndicat FO Vallourec qui s'est tenue le 7 mars dans les locaux de l'Union locale de Maubeuge. Les métallos FO étaient rassemblés autour du DSC Franck Verie, du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, du secrétaire de l'UL de Maubeuge Patrick Golinval et du coordinateur de la formation fédérale Serge Ramos.

Une équipe syndicale soudée, des militants motivés et investis : les salariés de Vallourec, entreprise d'Aulnoye spécialisée dans les tubes sans soudure, peuvent compter sur la force FO. Et en ce moment, ils en ont bien besoin. Du fait des incertitudes rencontrées par le marché de l'exploration pétrolière, la R&D et les activités annexes accusent le coup. Pour les 143 salariés du centre de recherche VRCF, la crainte est de ne pas être prêt pour les marchés de demain, d'autant que l'entreprise s'est positionnée sur le créneau ultra concurrentiel des produits à très haute valeur ajoutée.

Du côté de la tuberie, un PSE est en œuvre depuis 2015 et les 280 salariés constatent que le site est sous perfusion financière du groupe pour éponger les mauvais résultats. Les commandes n'arrivent plus, le low cost gagne du terrain. Certes, le marché de ses tubes forgés prend de l'ampleur mais trop de clients ne jurent encore que par le tube laminé. Résultat : la concurrence a pris de 30 à 40 000 tonnes de production à Vallourec ces dernières années. Les salariés ne cachent pas leurs inquiétudes face au manque de visibilité sur l'activité et au flou de la stratégie de la direction. Quant à la forge, elle a atteint sa limite de taille et la recapitalisation opérée en 2016 avec l'aide de la BPI mais avec une incohérence de taille puisqu'elle s'est traduite par des investissements... en Chine ! Une opération intolérable pour notre orga-



nisation, où la BPI doit demander des comptes. Sur la branche VOGF, qui s'occupe du secteur gazier, l'activité est en berne et le recours à l'intérim est devenu systématique pour faire tourner les ateliers en cas de commandes. « Le choix des produits à très haute valeur ajoutée est bien beau, résume Lionel Bellotti, mais comment le concrétiser sans embauches et sans apport de savoir-faire ? » Pour peser davantage, les métallos ont convenu d'accentuer les efforts de développement syndical. Aujourd'hui, FO couvre tout le périmètre du groupe, comme en témoignait notamment la présence de Dominique Dufner, d'Ascoval, l'ancienne aciérie de Vallourec vendu à AscoMetal. Ils auront fort à faire pour défendre le site et ses salariés. Ils ont désigné Freddy Bolliot comme nouveau secrétaire pour mener les futurs combats.

## SIFA : l'avenir en question



Début 2016, SIFA Technologies s'est retrouvée dans l'impossibilité de payer ses créanciers. S'y sont ajoutés le désengagement de certains de ses clients et des résultats financiers en berne. L'entreprise s'est donc retrouvée en redressement judiciaire. Face à cela, après analyse de la situation avec un expert, les élus FO ont engagé des discussions avec la direction afin de tenter de sauver ce qui pouvait l'être, avec l'objectif de défendre les intérêts des salariés et également d'éviter une liquidation judiciaire qui aurait signifié la fermeture de l'entreprise.

L'assemblée générale du 22 février a permis de revenir en détail sur ces mois difficiles, mais aussi de nommer un nouveau bureau afin de tenir compte des évolutions des effectifs, largement impactés par un plan de départ volontaire qui ne dit pas son nom. « Avec près d'une trentaine de départs, ce sont autant de compétences et de savoir-faire qui risquent d'être perdus, fait remarquer Joël Madre. Leur remplacement par de l'intérim est d'autant plus inapte que l'activité est en train de redémarrer... » Cela permettra-t-il de compenser le

manque d'investissements et de maintenance qui ont engendré les problèmes de qualité qui ont pesé lourd dans la dégradation de la situation ? Rien n'est moins sûr car la réorganisation de l'entreprise est loin d'être optimale.

Certes, l'accord signé par FO l'an dernier sur le temps de travail a permis la mise en place d'un plan de continuation qui prévoit notamment des investissements à hauteur de 5,5 millions d'Euros et un plan d'action d'amélioration de la productivité industrielle. Mais pour FO, il est impératif que la direction fournisse davantage d'informations sur sa stratégie et adopte une organisation assurant réellement la pérennité du site. FO s'inquiète également des mises en conformité à réaliser sur le plan environnemental, et sur lesquelles un travail est en cours avec la préfecture. Si les incertitudes demeurent, la combativité des métallos FO reste intacte. C'est une équipe très soudée qui a profité de cette assemblée générale pour mettre au point les NAO et commencer à préparer les élections professionnelles.

**L'UD d'Orléans accueillait le 22 février l'assemblée générale du syndicat FO de SIFA Technologies. Autour de leur secrétaire de syndicat Joël Madre, également secrétaire de l'USM du Loiret, de Marc Bourgault, secrétaire de l'UD 45, et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, ils sont revenus sur la situation de leur entreprise, mais aussi sur les NAO et les questions de formation syndicale.**

## Coordination Crown : pour des vraies NAO

Les métallos FO du groupe d'emballage Crown se sont retrouvés en coordination à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 16 février autour de leur coordinateur Hervé Drothier et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro. Parmi les sujets abordés : la situation du groupe et le développement syndical.

Les restructurations du groupe Crown France ont fortement changé les enjeux économiques de chacun des établissements, comme l'ont montré les échanges des métallos FO de Châtillon-sur-Seine, Vourles, Boulogne-sur-Mer et Laon lors de leur coordination du 16 février. Ainsi, le site de Châtillon-sur-Seine, où l'activité était essentiellement portée sur le packaging (cosmétique, boîtes biscuits, bouchons de champagne), s'est orientée à 95 % dans la branche Food boîtes métallique pour lait en poudre. Si de gros investissements ont été nécessaires à cette mutation industrielle, FO a insisté pour que la formation professionnelle ne soit pas oubliée. En outre, ce virage industriel a eu pour conséquence une augmentation des cadences et un passage au mono-produit, ce qui pourrait inquiéter FO en cas de retournement de situation. Notre organisation sera également vigilante sur les conditions de travail des salariés. Afin d'optimiser sa compétitivité et sa rentabilité, le groupe a procédé à des rationalisations sur ses process de fabrication. Cela a profité au site de Boulogne-sur-Mer, qui est devenu un des établissements de l'Europe du Nord le plus important dans la branche Food en termes de fabrication de boîte métallique. Cela s'est d'ailleurs traduit par des embauches ces deux dernières années après une forte baisse des effectifs.

Reste que les sites sont devenus des centrales de coûts où le chiffre d'affaires est « fabriqué » par rapport à l'année N-1 et suivant les projets accordés à chacun des établissements, ce qui ne permet plus aux élus CE d'avoir un regard objectif sur le compte de résultats et met les établissements en concurrence sur des critères tels que la qualité, l'absentéisme ou la productivité.



Au plan salarial, les métallos, qui préparaient également les NAO, ont déploré la modération salariale imposée par Crown et ont souligné que l'intéressement devenait un enjeu majeur pour les salariés, puisque la participation ne représente plus que de 2 % du salaire médian dans le groupe. L'autre enjeu pour notre organisation est celle du développement syndical. Si, sur certains sites comme celui de Châtillon-sur-Seine, FO est majoritaire, l'absence de notre organisation de la moitié des sites français amoindrit sa représentativité sur l'ensemble du groupe. Les équipes sont dynamiques et motivées, prêtes à relever le défi. Avec Paul Ribeiro, elles ont discuté de la mise en place d'un plan d'action.

# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**La Commission Administrative Fédérale s'est réunie les 23 et 24 mars dans les locaux de la Fédération. Après débats, elle a adopté la résolution que nous publions ici.**

**La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie jeudi 23 et vendredi 24 mars 2017. Elle a analysé la situation économique, industrielle et sociale.**

A quatre semaines de l'élection présidentielle et dans le contexte particulier de cette élection, la CA Fédérale rappelle, fidèle à ses valeurs et à l'indépendance de FO, qu'aucune consigne de vote ne sera donnée car c'est aux citoyen-ne-s de se prononcer. Pour autant, la CA Fédérale, à l'occasion de cette élection, a décidé de faire connaître aux candidat-e-s ses positions et ses revendications pour l'avenir de l'industrie en France.

## Défendre notre industrie !

La CA Fédérale se félicite de la publication du Livre Blanc intitulé « Pour la défense de l'industrie sur notre territoire - Acte IV ». Celui-ci a été diffusé largement : candidat-e-s à l'élection présidentielle, parlementaires, chefs d'entreprises et presse. Il est disponible sur le site internet de la Fédération.

Avec cet ouvrage, la Fédération FO Métaux contribue une nouvelle fois au débat sur la défense de l'industrie et des emplois en interpellant tous les décideurs et acteurs « politiques et industriels » sur la situation inquiétante que traverse l'industrie depuis plus de 10 ans.

La Fédération FO Métaux a présenté son analyse et ses revendications sur l'ensemble des aspects liés aux questions industrielles et sur l'utilité des corps intermédiaires dont les organisations syndicales souvent attaquées notamment par une partie des politiques qui ambitionnent gouverner la France. Avec une analyse critique sur les différentes lois dont celle sur le travail qui a été rejetée par 75 % des Françaises et des Français. L'industrie doit continuer à tenir une place économique majeure. Les différentes transitions écologiques, énergétiques, numériques et la digitalisation doivent être réalisées avec succès

dans l'intérêt de notre industrie et des emplois sur notre territoire.

FO Métaux revendique un CSIF (Comité Stratégique Industriel France) pour un Etat stratège, composé des élus et acteurs des territoires, des patrons qui soient de véritables capitaines de l'industrie française, du CNI (Conseil National de l'Industrie), et des organisations patronales et syndicales responsables comme FO, afin d'orienter l'ensemble des dispositifs d'aide, d'accompagnement, de financement, de systèmes pour l'industrie en faveur d'une meilleure croissance, de l'économie, de la recherche, de l'investissement, de l'emploi, des salaires, des salariés et de l'industrie sur notre territoire (CERIESSIT).

## Défendre nos emplois et nos salaires !

L'industrie a perdu plus d'emplois qu'elle n'en a créé en 2016, sur un an, 24.900 emplois en moins (soit - 0,8 %). Cependant, la précarisation de l'emploi s'accroît, et nous dénombrons dans de nombreux secteurs de la métallurgie (sources Insee sur l'année 2016) une augmentation de l'intérim de 16 %.

La CA Fédérale appelle ses syndicats à faire de l'année 2017 celle de l'emploi, et à revendiquer un véritable plan d'embauche des salariés en intérim en CDI, en opposition au recours abusif et exagéré de toutes sortes d'emplois précaires. Le contrat CDI doit rester la norme.

La CA Fédérale a pris note des différentes avancées sur la négociation en cours liée au dispositif conventionnel de la métallurgie. Elle encourage la délégation FO à poursuivre ses réflexions et revendications sur le sujet, et à défendre les garanties conventionnelles existantes.

La CA Fédérale se félicite de la signature de l'accord collectif mettant en œuvre le contrat de pro-

fessionnalisation et un avenant relatif à la revalorisation du forfait (de 20 à 25 euros) pris en charge par l'OPCAIM dans le cadre de ce contrat. En effet, cet accord ouvre des droits aux demandeurs d'emploi écartés par l'inaptitude ou/et qui disposent d'une reconnaissance de travailleurs handicapés.

La CA Fédérale constate un durcissement des négociations salariales avec l'UIMM, notamment lors des négociations des barèmes des ingénieurs et cadres. Il aura fallu trois réunions pour arriver à un accord qui permet tout de même de relever la grille de 0,8 %. Ce même constat est fait dans de nombreux groupes de différents secteurs. Certaines équipes syndicales ont même eu recours à des débrayages, voire des jours de grève, avant de négocier des accords. La CA Fédérale revendique des négociations loyales et du bon sens dans tous les groupes et entreprises où grâce à l'investissement des salariés, les bénéfices sont dégagés.

L'augmentation des salaires avec de vraies augmentations générales permet également de relancer la consommation, et de dynamiser la croissance contrairement aux politiques d'austérité. La CA Fédérale appelle ses structures syndicales USM (Union syndicale de la Métallurgie) à revendiquer au niveau territorial, là où il n'y a pas encore eu de négociation et d'accord, l'augmentation des grilles de salaires RAG (Revenu Annuel Garanti) et RMH (Revenu Minimum Hiérarchique).



## Représentativité et développement syndical

La CA Fédérale a étudié les résultats des élections TPE qui se sont déroulées dans le cadre de la loi sur la représentativité et a constaté une faible participation des salariés concernés. Il est vrai que le report de la date et l'organisation de ces élections a pesé sur ces résultats.

Les résultats du prochain cycle auront lieu dans 4 ans et tout doit être mis en œuvre afin d'améliorer la participation. En attendant la publication des résultats globaux sur la représentativité, la CA Fédérale a constaté le développement de notre organisation syndicale et l'adhésion des salariés cadres et non cadres à notre syndicat FO.

La CA Fédérale encourage la Fédération à déployer une stratégie offensive pour développer notre organisation syndicale avec l'aide de toutes ses structures et notamment vis-à-vis des femmes et ingénieurs et cadres. La CA Fédérale rappelle que depuis le 1er janvier 2017, s'applique au niveau des élections professionnelles, une obligation de déposer des listes équilibrées entre les femmes et les hommes.

La CA Fédérale appelle tous les salariés ou demandeurs d'emploi à rejoindre nos structures syndicales territoriales ou d'entreprises afin de donner du sens à leur voix. C'est en adhérant et en votant massivement FO, organisation syndicale libre et indépendante, que les intérêts des salarié-e-s seront préservés et défendus.

## Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Tél. : .....

Entreprise : .....

### A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie  
9 rue Baudoin - 75013 Paris  
Tél. : 01 53 94 54 00

# USM de Gironde et des Landes : une USM conquérante

**Les métallos FO de Gironde et des Landes se sont retrouvés le 15 février pour le congrès de leur USM autour de leur secrétaire Stéphane Martegoute, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Philippe Fraysse. Ils sont revenus ensemble sur les trois années écoulées avant de tracer les perspectives pour celles à venir.**

Après avoir inscrit le congrès de l'USM de Gironde et des Landes du 15 février dans l'histoire de notre organisation, qui va fêter sa 70<sup>ème</sup> année d'existence, Stéphane Martegoute, secrétaire de l'USM, a présenté son rapport d'activité. Revenant d'abord sur les nombreuses attaques dont les droits des salariés ont fait l'objet de la part des pouvoirs publics, il a ensuite détaillé les activités de l'USM. Si la participation au CSF aéronautique régional mis en place par la préfecture sans que la feuille de route nationale n'ait été validée n'a pas été très productive, tout comme pour le comité de pilotage de la BPI régionale, la présence de FO aux réunions de la CPREFP a été plus efficace. Stéphane Martegoute a expliqué qu'un important travail avait été réalisé sur l'alternance, mais aussi sur la formation professionnelle. Concernant l'accord de développement de l'emploi et des compétences passé entre l'UIMM, la région et l'Etat, FO a été sollicité pour donner des avis et a demandé qu'un bilan soit réalisé au terme de cet accord d'une durée de trois ans, demande qui a été acceptée. Sur le front de l'emploi, il a constaté que les effectifs dans la Gironde ont connu une légère progres-



sion malgré des fermetures de sites. Il a exprimé son espoir que l'embellie se poursuive, notamment avec les embauches annoncées chez CNB, Monnaie de Paris ou Epsilon Composite. Concernant les salaires et la valeur du point, il a rappelé que grâce à la négociation et à la signature de FO, sur trois années, c'est une augmentation de la grille de 3,4 % dont ont bénéficié les métallos. Enfin, il a manifesté son appui au mot d'ordre de FO Métaux de redonner la priorité à l'industrie sur notre territoire, appelant les militants à poursuivre leurs efforts, tant pour faire grimper le nombre d'adhérents que pour créer de nouvelles implantations. Philippe Fraysse est intervenu pour détailler et souligner le rôle des CPREFP, et l'importance de voir les métallos FO y participer. Frédéric Homez a conclu par un point sur les dossiers nationaux qui occupent l'équipe fédérale et a rappelé le soutien de la Fédération aux opérations de développement syndical.

## Jean Rodrigues nous a quittés

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Jean Rodrigues le 16 mars à l'âge de 75 ans.

Avec lui, c'est une figure bien connu des métallos de la sidérurgie qui disparaît. Secrétaire du syndicat d'Isbergues Inox dans les années 1990 (qui deviendra Aperam Isbergues, et dont Pierre Roussel prendra la relève), il a fait partie de la structure fédérale qui, sous la houlette du secrétaire fédéral Michel Mainguy, a donné son visage actuel à la sidérurgie. Convention générale de protection sociale de la sidérurgie (CGPS), Convention collective unique du GESIM, négociations pour la mise en place de la rente dépendance, de l'accord « logique compétences » qui a eu une large influence positive sur les déroulements de carrière : Jean Rodrigues a joué un rôle essentiel dans la modernisation du cadre sidérurgique aux côtés de Denis Casteller, Jean-Claude Labussière, Gérard Ramirez, Michel Mengin, Philippe Salvat, Jean-Louis Lebrun et Richard Wiblet. « Il faut se souvenir que tout cela a été réalisé alors que le secteur traversait une forte crise, précise Michel Mainguy. Ce qui rend ces avancées novatrices d'autant plus remarquables. »

Jean Rodrigues était également très investi dans la vie de notre organisation, devenant membre de la CA Fédérale en 1996, puis membre de la commission de contrôle fé-



dérale en 2000 et membre de la commission fédérale des conflits en 2004, sans oublier des responsabilités au sein de l'USM du Pas-de-Calais et de l'UD62. Ancien militaire et officier de réserve, il avait aussi la passion du sport et consacrait beaucoup de temps à l'animation d'un club. Il laisse également le souvenir d'un bon vivant, fidèle en amitié et dévoué à son syndicat et aux métallos.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé.

## Comprendre la représentativité

**Un nouveau cycle électoral s'ouvre à la fin du mois et déterminera pour les quatre années à venir quels syndicats seront représentatifs au niveau des branches et au niveau national et interprofessionnel. En effet, une liste sera fixée par arrêté ministériel pour la période 2017-2021 après compilation des résultats des élections professionnelles que vous avez vu s'organiser ces derniers mois dans votre entreprise.**

### D'où vient ce système de représentativité ?

Avant 2008, cinq syndicats dont FO disposaient automatiquement des prérogatives attachées à la représentativité. La loi du 20 août 2008 a modifié ce système et imposé à chaque syndicat d'établir ce caractère représentatif au niveau où ils entendent exercer : établissement, entreprise, groupe, national ou territorial et professionnel ou interprofessionnel.

### En quoi consiste le mécanisme actuel ?

Chaque syndicat qui se prétend représentatif doit remplir 7 critères cumulatifs (C. trav., art L.2121-1). Certains sont appréciés de manière autonome et permanente, c'est-à-dire que, sans eux, aucune représentativité ne peut être reconnue. Les autres sont appréciés de manière plus globale et certains peuvent en compenser d'autres.

Les critères « autonomes » :

- respect des valeurs républicaines ;
- indépendance ;
- transparence financière.

Ces critères doivent perdurer dans le temps, s'il advient que le syndicat ne les respecte plus, il perd sa représentativité.

Les critères « globaux » :

- une ancienneté minimale de 2 ans dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation ;

- une audience de 8% au niveau national et interprofessionnel ainsi que dans la branche, 10% dans les autres champs de négociation ;

- l'influence (activité/expérience) ;
- les effectifs et cotisations ;

ils font l'objet d'une appréciation globale pour toute la durée du cycle électoral.

Une fois le seuil minimal des deux premiers critères atteint, ils peuvent compenser un déficit des deux derniers (Cass. Soc. 29 févr. 2012, n°11-13.748).

### Quelle est la particularité du critère de l'audience ?

L'audience est le critère qui mobilise le plus de moyens pour être atteint.

Il dépend en effet des résultats des syndicats aux élections professionnelles. A partir d'un certain pourcentage des voix, il est rempli et perdure le temps du cycle électoral. Il ne peut donc pas être remis en cause par des élections partielles ou intermédiaires.

Ce score minimal s'apprécie différemment selon les niveaux de négociation :

- au niveau de l'entreprise, de l'établissement et du groupe : 10% des suffrages exprimés (C. trav., art. L.2122-1, L.2122-2 et L.2122-4) ;
- au niveau de la branche, national et interprofessionnel : 8% des suffrages exprimés (C. trav., art. L.2122-5, L.2122-7, L.2122-9 et L.2122-10).

Ce pourcentage se calcule en prenant en compte les résultats des dernières élections au comité d'entreprise ou de la délégation unique du personnel ou, à défaut, des délégués du personnel. Ils seront additionnés pour les niveaux supérieurs.

C'est donc les élections au niveau des établissements et des entreprises qui détermineront si le syndicat remplit le critère d'audience pour les autres champs de négociation. Attention, cela ne marche pas dans le sens inverse. Par exemple, si un syndicat n'obtient pas 10% au niveau de l'établissement, ce n'est pas parce qu'il est représentatif à des niveaux supérieurs qu'il obtiendra les prérogatives rattachées à cette représentativité.

### Quelles sont les prérogatives d'un syndicat reconnu représentatif ?

Le syndicat représentatif peut participer à la négociation, signer des accords, désigner ses représentants (DS, RS...), ester en justice...

En pratique, il pourra désigner différents types de représentants syndicaux. Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à l'étude du numéro 545 publié en octobre 2015.

### Et, s'il ne l'est pas ?

Le syndicat pourra créer et faire vivre une section syndicale au travers d'un représentant (le RSS) nommé et de ses adhérents.

Il a donc pour rôle de continuer l'action du syndicat dans l'attente de pouvoir présenter des candidats aux élections suivantes et atteindre le seuil requis (10 % au niveau d'une entreprise) pour devenir représentatif.

Le numéro de « vos droits » précités détaille également les moyens qui sont mis à sa disposition dans cette optique.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 561

1	7	3	9	6	2	5	8	4
5	4	2	8	7	1	6	3	9
8	9	6	4	3	5	7	2	1
2	1	7	5	8	6	4	9	3
4	5	9	3	2	7	8	1	6
3	6	8	1	4	9	2	7	5
9	8	5	2	1	4	3	6	7
6	2	4	7	9	3	1	5	8
7	3	1	6	5	8	9	4	2

### Mots croisés n° 562

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

#### Horizontalement

A. Elles économisent l'énergie. B. Condamne à une exécution immédiate. C. Un peu d'usure. Ne touche pas le sol. L'âge idéal. D. En Arles. S'il s'enrichit, c'est sans profit. E. Bien entouré. Un gars sans cœur. Pas doublé. F. Obstacle. Condition. Bon à tirer. G. Entre chien et loup. Lieu de cris ou pas. Prénom phonétique. H. L'avant d'une voiture à cheval. Feu rouge. Article. I. Excellent entraîneur. J. Finissent en dépôt.

#### Verticalement

1. Qui en a un bon coup ne se lève pas de sitôt. 2. Après le frémissement. 3. C'est-à-dire. Vieille langue. Évangéliste. 4. Claque qui fait pas mal. Rogner sur les bords. 5. À bouts de nerfs. Pas brésilien, et qui en a l'air. 6. Enseignerais la conduite. 7. Tailles propres à certains jardins. Blancs au bureau. 8. Extrémités du tronçon. Pan sur le mur. 9. Pour nettoyer l'âme. 10. Remettent en place.

### Sudoku

		5	3		8	2		
	7		2					9
	2					3	7	
			6		9	8		7
	5			3				9
9		3	4		7			
	4	7						5
5					6			4
		9	1		5	7		

### Le mot du mois : Fédération

Le soixantième anniversaire du traité de Rome, que l'on vient de fêter, nous invite à évoquer un mot cher à tous, « Fédération ». Notre instance mérite le qualificatif de *fédérale* en ce qu'elle coordonne, anime et unit les syndicats et sections qui la composent, et qui lui délèguent un certain nombre de fonctions plus efficacement assurées au niveau central. Mais chacune des unités de base, avec ses militants et ses élus, jouit d'une large autonomie pour arrêter ses revendications et les moyens de les faire aboutir.

Une fédération d'États, c'est en principe la même chose : chacun reste souverain pour l'essentiel, et ne délègue à l'échelon supérieur que le strict nécessaire : aux États-Unis, certains États pratiquent la peine de mort, d'autres non ; en Suisse, certains cantons sont laïcs, d'autres connaissent l'impôt ecclésiastique et l'instruction religieuse. Mais l'un et l'autre pays, naturellement, disposent par exemple d'une armée nationale -ou, pour mieux dire, *fédérale*.

Et l'Europe ? À l'évidence, le cas est différent lorsque la Commission, dans un fameux règlement (n° 1677/88), impose que, de Lisbonne à Riga, « les concombres légèrement recourbés peuvent avoir une hauteur maximale de l'arc de 20 millimètres pour 10 centimètres de longueur ». Entre ceux qui souhaitent évoluer vers un réel fédéralisme et ceux qui trouvent que Bruxelles se mêle déjà de tout, les échanges sont en outre obscurcis par un faux débat sur le vocabulaire : *fédération* et *confédération* désignent en fait la même chose, le noeud de l'affaire restant le *principe de subsidiarité* exposé plus haut. Pour preuves, le pays le plus authentiquement fédéral d'Europe s'appelle Confédération Helvétique et la Confédération FO ne fonctionne pas sur un modèle différent de notre fédération, qui en fait partie. L'occasion de noter que dans notre pays jacobin, ces organisations que la presse s'obstine à appeler des *centrales syndicales* sont peut-être ce qu'il y a de mieux décentralisé.





# RELEVONS ENSEMBLE

## le défi de l'innovation sociale

**ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,**  
KLESIA est un organisme paritaire à but non lucratif qui se concentre sur la protection des personnes : en complémentaire santé, prévoyance, épargne retraite et action sociale. Son action s'inscrit dans une démarche responsable, tant à l'égard de ses clients que de ses partenaires.

# NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60\*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES  
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES NÉGOCIATEURS

## Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**  
06 08 74 84 75 • [jeanpaul.lefebvre@humanis.com](mailto:jeanpaul.lefebvre@humanis.com)

[humanis.com](http://humanis.com)